

Formation SI8 : RGPD - Traitements de données personnelles : maîtriser les risques et assurer la sécurité

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 3 novembre 2021

Présentation

Le Règlement général sur la protection des données (dit RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Couplé avec la Loi informatique et liberté (dite LIL 4), il renforce la responsabilité des organismes qui traitent des données à caractère personnel, en définissant des principes d'action et des obligations concrètes. Parmi ces obligations, figure la nécessité d'une approche par les risques et leur maîtrise. Concrètement, il est nécessaire d'identifier les traitements de données personnelles susceptibles de faire courir un risque sur la vie privée, les droits et libertés des personnes, et de réaliser des analyses d'impact. En outre, la sécurité des traitements doit être assurée par des mesures techniques et organisationnelles appropriées.

Cette formation porte sur le repérage des traitements à risque, sur la méthodologie de l'analyse d'impact, et sur la manière de sécuriser les traitements de données à caractère personnel.

Objectifs de la formation

- ✓ Maîtriser la notion de risque sur la vie privée, les droits et libertés
- ✓ Savoir repérer les traitements de données susceptibles d'attenter à la vie privée, aux droits et libertés des personnes concernées
- ✓ S'approprier la méthodologie de l'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- ✓ Comprendre les notions de sécurité physique, sécurité logique et sécurité organisationnelle
- ✓ S'approprier un référentiel de sécurité autour des données et de leur traitement

Public

- ✓ Directeurs, cadres, délégués à la protection des données, responsables qualité, chargés de mission RGPD, juristes, DSI, RSI, chefs de projets, etc.

Pré-requis

Avoir suivi l'une des formations : SI1 « S'approprier le RGPD dans les organisations sociales et médico-sociales »

Programme

Conformité RGPD : rappel succinct des principes et obligations

Vie privée, droits et libertés : de quoi parle-t-on ?

Les principes d'une approche par le risque

Repérer un traitement à risque : les critères du G29

L'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) :

📌 Objectifs

📌 Méthode

📌 Outils

Accountability et obligation de moyens en matière de sécurité des traitements de données à caractère personnel

Notions de sécurité physique, sécurité logique, sécurité organisationnelle

Les plus de la formation

- ✓ Apport de contenus par le formateur
- ✓ Exemples de terrain et cas pratiques
- ✓ Exercices pratiques autour de l'appréciation du risque sur la vie privée, les droits et libertés des personnes
- ✓ Exercices pratiques autour de la méthodologie d'analyse d'impact
- ✓ Exercices pratiques autour des mesures techniques et organisationnelles de sécurisation des traitements

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ RGPD Cycle de vie des données : maîtriser le cycle de vie des données personnelles - SI6
- ✓ RGPD Gérer et faciliter les droits des personnes - SI7

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- ✓ 9 et 10 juillet 2025 - de 13h30 à 17h00

Tarifs

En inter - Distanciel

Adhérents

340 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

450 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02